

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 20 décembre 2013 portant vérification de la conformité du barème proposé par ES au 1^{er} janvier 2014 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN-BELVAL, Hélène GASSIN, Jean-Pierre SOTURA, Michel THIOLLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par ES, le 10 décembre 2013, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique et à souscription au 1^{er} janvier 2014. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par ES

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} octobre 2013, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement d'ES depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,015 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 27 juin 2013 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement d'ES, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} octobre 2013 et le 1^{er} janvier 2014 correspond à une hausse de 0,015 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par ES est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 20 décembre 2013

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel d'ES
applicables au 1^{er} janvier 2014 (hors TVA et hors CTA)

Tarifs en distribution publique

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	5,79
Prix du kWh en c€/KWH	9,190
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	5,79
Prix du kWh en c€/KWH	7,204
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	10,41
Prix du kWh en c€/KWH	5,780
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	14,47
Prix du kWh en c€/KWH	4,927
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	17,54
Prix du kWh en c€/KWH	4,777
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	77,65
Prix du kWh d'hiver en c€/KWH	4,699
Réduction du prix d'hiver en c€/KWH >1GWH/an	-0,100
Prix du kWh d'été en c€/KWH	4,139
Réduction du prix d'été en c€/KWH >1GWH/an	-0,100
Tarif TEL	
Abonnement mensuel en €	799,83
Prix du kWh d'hiver en c€/KWH	4,856
Prix du kWh d'été en c€/KWH	4,106

Distribution publique en nouvelles concessions aux clients résidentiels

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	5,99
Prix du kWh en c€/KWH	9,030
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	5,99
Prix du kWh en c€/KWH	7,044
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	10,61
Prix du kWh en c€/KWH	5,620
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	12,97
Prix du kWh en c€/KWH	5,221
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	16,04
Prix du kWh en c€/KWH	5,071

Tarifs TEP Harmonisés Transport

ABONNEMENT €/an	PRIX de base €/MWH	PRIME FIXE annuelle Intersaison €/MWh/j	PRIME FIXE annuelle Hiver €/MWh/j	PRIME FIXE annuelle Eté €/MWh/j	PRIX Intersaison Majoration €/MWH	PRIX Hiver Majoration €/MWH	PRIX Eté Majoration €/MWH
8283,91	20,40	390,80	531,81	258,40	25,17	25,39	24,99

Tarif Trinôme

SAISON	APPLICATION d'une majoration complémentaire €/MWH
Eté	20,75
Hiver	19,92

